



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 04 octobre 2022  
PV N. 7 par voie électronique.

PRESIDENT : M. SISSAOUI Mounir

PRESENTS : MM GAUDY N – LATOUR M – OSMAN C – TALABOT F - HALLOT JF

EXCUSES :

\*\*\*\*\*

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

**But Eclair** : La première période du but éclair a lieu du 12/09/22 au 20/11/22.

**Information importante aux clubs** : A compter de cette saison 2022-2023, **tous les frais des officiels arbitres seront débités directement sur les comptes des clubs à tous les niveaux de championnat et sur les rencontres de coupe.**

Il est rappelé aux clubs qu'il est **obligatoire d'avoir une feuille de match papier informatisé (sous peine d'amende)** à chaque rencontre à domicile au cas où il y aurait un dysfonctionnement de la tablette.

**IMPORTANT** : Suite à la décision de la commune de Limoges de ne plus autoriser les **compétitions sportives district en nocturne** sur ses terrains, par soucis d'économie d'énergie, la commission sera dans l'obligation de réajuster les jours des rencontres concernées afin de respecter cette décision. Cette interdiction concerne aussi les compétitions en semaine. Les changements des clubs concernés seront effectifs à partir de la semaine du 17 octobre.

## DEPARTEMENTAL 1

- Rencontre **Occitane FC / AS Nexon** du 08/10/22. La rencontre est reportée à une date ultérieure en raison du match de coupe de France prévu le dimanche 9 octobre opposant Occitane FC et ES La Rochelle.



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

## DEPARTEMENTAL 2

- Poule B : Rencontre **USA Condat s/vienne / AS Eymoutiers** du 18/09/22.

Le club de l'USA Condat s/vienne sera débité de la somme de 21 euros pour feuille de match hors délai.

## DEPARTEMENTAL 3

Suite au courrier de la commune d'Oradour sur Glane en date du 27 septembre 2022 interdisant les rencontres en compétitions en nocturne, la commission prend note et informe les clubs que les rencontres à domicile du club d'Oradour sur Glane se joueront les dimanches après-midi, à compter du 8 et 9 octobre 2022, jusqu'à nouvel ordre.

Suite au courriel de la Mairie de VAYRES interdisant les rencontres le samedi soir jusqu'au 31 mars 2023 hormis le match du 19 novembre 2022 à 20 h 00

La commission prend note et informe les clubs que les rencontres à domicile du club de VAYRES se joueront les dimanche après-midi.

## DEPARTEMENTAL 4

- Poule A : Rencontre **Fraternelle Foot 1 / US Le Dorat 2** du 08/10/22.  
Malgré l'accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 14/01/23, la commission ne peut répondre favorablement au report demandé de par le motif évoqué.  
Par conséquent et du fait de la disponibilité du terrain de Chateauponsac pour ce week end là, la commission fixe la rencontre au **Dimanche 9 octobre à 15h au stade de Chateauponsac.**
- Poule E : Rencontre **AS Aix sur vienne 4 / Rochechouart OC 2** du 02/10/22/. Suite à l'arrêté municipal partiel d'interdiction des terrains de la commune d'Aix s/vienne, la commission décide de reporter la rencontre à une date ultérieure.
- Poule A : Rencontre **Bellac Berneuil St JLC 3 / Fraternelle Foot** du 02/10/22. Suite au mail reçu le 01/10/22 du club de Bellac Berneuil notifiant de son forfait, la commission prend note et enregistre le résultat :
  - **Bellac Berneuil 3 : 0 (- 1 pt) / Fraternelle Foot : 3 (3 pts)**

**Le club de Bellac Berneuil SJLC sera débité de la somme de 48 € pour son 1<sup>er</sup> forfait en championnat.**

- Poule C : Rencontre **AS Panazol 3 / Limoges ASPTT** du 04/12/22. Suite à l'accord des 2 clubs, la rencontre a été avancée au **dimanche 9 octobre à 15h au stade F. Valière.**



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

- **Poule C** : Rencontre **FC Sauviat / FC Occitane 2** du 9/10/22. En raison de la programmation de la rencontre de coupe de France pour l'équipe fanion du FC Occitane et pour permettre à l'ensemble des licencié(e)s du club de participer à la fête, à la demande du FC Occitane, la commission décide **exceptionnellement** de reporter la rencontre de l'équipe réserve à une date ultérieure.

## Coupe de France :

- **Le 5<sup>ème</sup> tour est prévu les 8 et 9 octobre.**
- **Le 6<sup>ème</sup> tour est prévu les 15 et 16 octobre.**

## Coupe de la haute Vienne et Challenge des réserves :

- **J3. Challenge des réserves : 5 et 6/11/22**
- **3<sup>ème</sup> Tour Coupe Haute Vienne : 26 et 27 novembre.**

### ➤ Challenge des réserves :

- **Poule I** : Rencontre **Elan Sportif 2 / CS Feytiat 3** du 25/09/22.

Le club de l'Elan Sportif sera débité de la somme de 21 € pour Feuille de match hors délai.

**Le 1<sup>er</sup> tour du challenge du district « Marcel Pailler » aura lieu le 6 novembre.** Le tirage au sort est prévu le mardi 18 octobre.

**Le Président**

SISSAOUI Mounir

**Le Secrétaire de séance,**

LATOUR Marc